

Annexe

au contrat pour l'exécution du testage par la descendance

Etat au 1^{er} janvier 2018

Sur la base du règlement sur l'estimation des valeurs d'élevage et le testage chez swissherdbook du 25 mai 2012, les compléments suivants au contrat pour l'exécution du testage par la descendance sont édictés :

1. Description linéaire et classification (DLC) ; compléments au contrat pour l'exécution du testage par la descendance, chiffre 2.1.d

La DLC est obligatoire pour toutes les primipares dans les exploitations sous contrat. Pour les cantons avec des concours centraux, la DLC n'est pas obligatoire pour les primipares de la race Simmental de manière générale. Par contre, toutes les filles de la race Simmental de taureaux à tester issues de la 1^{re} utilisation doivent obligatoirement être décrites linéairement, ainsi que toutes les vaches de la race Simmental en 1^{re} lactation qui ont eu un veau femelle issu d'un taureau à tester.

2. Avantages octroyés par swissherdbook

swissherdbook accorde les avantages suivants aux exploitations sous contrat, **pour autant qu'elles respectent les conditions des articles 2.1 et 2.2 du contrat pour l'exécution du testage par la descendance**:

- Un crédit de CHF 5.– sur la facture de la description linéaire et classification (DLC) pour toutes les premières DLC des primipares issues de taureaux d'IA suisses pour lesquels la taxe d'IA selon l'art. 14 du règlement sur l'estimation des valeurs d'élevage a été payée, ainsi que pour toutes les filles Simmental et Swiss Fleckvieh issues de taureaux de monte naturelle suisses qui ont été décrites. Un crédit de CHF 5.– sur la même facture est garanti si la condition contractuelle supplémentaire 2.3 est observée.
- Un tarif réduit pour le génotypage des animaux femelles de l'exploitation de CHF 55.–
- Epreuve d'aptitude à la traite gratuite dans le cadre du testage par la descendance pour un échantillon de 15 filles par jeune taureau reconnu (pour les races SI et SF).

3. Avantages octroyés par les organisations d'IA

Pour encourager l'utilisation de jeunes taureaux, les organisations d'IA peuvent octroyer des avantages supplémentaires aux exploitations sous contrat.